



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA
JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Affaire suivie par :
Marie-Claude MOMBET
Chargée de mission Daac
Tél : 01 44 62 40 57 bureau 208
Mél : marie-claude.mombet@ac-paris.fr

Paris, le 9 janvier 2011

Le délégué académique aux arts et à la culture
à
Mesdames et Messieurs les I.A/I.P.R,
Mesdames et Messieurs les I.E.N/E.T
Mesdames et Messieurs les ICC
Mesdames et Messieurs les enseignants
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement et
Directeurs d'écoles

Objet : Participation à la semaine du développement durable 2012
Pièce jointe : dossier

Je vous informe que la semaine du développement durable 2012 aura lieu :

du 1 au 7 avril 2012

Cette session 2012 aura pour thème « l'information aux citoyens ». L'objectif est, en effet, d'inciter nos concitoyens à devenir des « consom'acteurs » éclairés grâce à la mise en lumière des repères favorisant « l'achat/investissement durable » : affichage environnemental, ecolabels, guide des allégations environnementales, signes de qualité de la compétence des entreprises du bâtiment et étiquette COV.

Au-delà de cette thématique, la semaine du développement durable est l'opportunité de valoriser les changements de comportements. Toutes les opérations ou manifestations faisant la promotion de mesures pérennes et/ou initiatives quotidiennes en faveur du développement durable peuvent être labellisées.

Tout enseignant qui mène un projet d'action visant à promouvoir les principes du développement durable et qui souhaite l'inscrire au programme des manifestations peut obtenir le label « Semaine du Développement Durable ». Il suffit de compléter le dossier d'inscription ci-joint et de le retourner avant le 17 février 2012, à

Marie-Claude MOMBET

Délégation académique aux arts et à la culture (bureau 208)
94 avenue Gambetta
75020 Paris

marie-claude.mombet@ac-paris.fr

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Xavier CHIRON

**RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS**

**CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS**
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

**ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE**
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72
Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr